

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Date 27/11/20

LIVRAISON N° 21

EXPÉDITEUR
SFACS
Industrie

DESTINATAIRE
PAYEN
ST PAUL

Réf. Commande : _____ Emballages : _____ Port : _____

Mode d'expédition : _____

Conditions de paiement : _____

Code monnaie ISO

1	* Intervention sur sècheur
2	frigorifère.
3	
4	- diamètre.
5	- recherche Peenne.
6	- Purge Temporisé <u>HS</u>
7	
8	- changement de la Purge
9	- démontage
10	- Remontage
11	- ESSAIS OK.
12	
13	* vérification compresseur à Piston
14	- Entretien de la tête changer -
15	- vérification Niveau d'huile OK
16	- ESSAIS OK
17	
18	fourniture : 1 Purge Auto sècheur.
19	
20	
21	
22	<u>7/0</u> <u>1H30</u>
23	<u>Arçis km</u>
24	<u>et déplacement</u>

Reçu les marchandises ci-dessus en bon état

Signature
[Signature] MECTOR

A _____ le _____